

Le nouveau Programme Personnalisé de Soins – Principes généraux d'utilisation et éléments fondamentaux

La remise aux patients d'un PPS constitue une des mesures transversales de qualité dans le dispositif d'autorisations des établissements de santé pour la pratique de la cancérologie et fait l'objet d'un suivi, au sein des établissements autorisés, par les ARS et par l'INCa. Inscrit dans une vision globale et intégrée du parcours de soins, le PPS doit aujourd'hui évoluer afin de permettre de prendre en compte l'ensemble des besoins de la personne malade en préservant ainsi la continuité de ses soins et sa qualité de vie.

[Le nouveau Programme Personnalisé de Soins \(PPS\) \(2443 téléchargements \)](#)

Source : [INCa](#)